



N/réf : LLF/LLF/18096

AUTOROUTES :

Première réunion RAG, la FEETS-FO demande une réelle revalorisation des rémunérations

La première réunion portant sur la revalorisation des rémunérations annuelles garanties (RAG) de la branche des autoroutes concédées et ouvrages d'art à péage s'est tenue le jeudi 17 mai 2018.

Les représentants de la chambre patronale (ASFA) ont présenté le rapport relatif à la situation économique et sociale de la branche. Aucune surprise, les résultats économiques sont excellents, le trafic continue sa progression. Il est à noter que le trafic PL a quasiment retrouvé le niveau de 2008. Le président de séance nous signalant que cela démontrait l'importance de la crise traversée par le secteur autoroutier ! Sur ce point FO a rétorqué que bien des entreprises auraient aimé s'en sortir aussi bien !

La baisse des effectifs continue, avec toujours comme première victime, la filière péage et une légère diminution des effectifs en exécution de la filière viabilité.

Le président a souligné le volume important des investissements démontrant, selon lui, le dynamisme du secteur et une volonté des entreprises d'affecter une part non négligeable des bénéfices aux investissements. Pour autant FO lui a fait remarquer qu'une grande partie des investissements rentrent dans le cadre des plans de relance et permet aux entreprises de bénéficier d'un allongement de la durée des concessions.

L'examen des RAG fait apparaître que 8 salariés bénéficient d'un rattrapage de leur rémunération et l'examen classe par classe permet de constater d'énormes écarts entre les sociétés. Le mécanisme de comptabilisation des RAG tend à rogner le 13^{ème} mois.

FO revendique :

Une juste prise en compte des sujétions liées aux risques routiers et une revalorisation substantielle des rémunérations en adéquation avec la bonne santé du secteur. Pour ce faire, nous demandons une augmentation des RAG de + 5 % afin d'apporter une réponse immédiate à l'ensemble des salariés et l'ouverture d'une négociation de l'accord classifications afin de définir les métiers du secteur en rapport avec les risques liés au travail sous circulation. Nous constatons que beaucoup de métiers sont exposés et que la pesée des postes n'est plus en adéquation avec la réalité vécue au quotidien !

La réponse des patrons est simplement dédaigneuse puisqu'ils proposent une hausse de 1,3% pour l'ensemble des classes afin, selon eux, de tenir compte de l'inflation et de l'augmentation du SMIC.

Nous ne laisserons pas faire ! Prochaine séance de négociation le 5 juin prochain.